

cial, qu'il a fait immédiatement disparaître le seul obstacle qu'il y avait à l'application d'un tel tarif.

L'année dernière, au moment où le Parlement était en session, nous nous félicitions de posséder des richesses minières considérables dans la Colombie britannique, ainsi que dans les autres provinces du Canada. A cette date-là les noms de "Klondike" et "Yukon" étaient à peine connus, aujourd'hui ils sont sur toutes les lèvres, non seulement au Canada mais d'une extrémité à l'autre du monde civilisé, et des capitaux se chiffrent par millions cherchent aujourd'hui des placements à la Colombie britannique, au Klondike et ailleurs.

Le Gouvernement appelé à l'heure qu'il est, à administrer les affaires de la Confédération se trouve en présence d'un état de choses qui est, d'après ce que j'en sais, sans précédent dans l'histoire de l'exploitation minière dans n'importe quelle partie du monde.

Avant qu'il fut possible d'obtenir des renseignements certains sur le territoire du Klondike, des milliers de mineurs commencèrent à y affluer, et aujourd'hui on prétend qu'il y a actuellement dans le voisinage de la ville de Dawson, ou dans le territoire du Klondike, entre cinq à dix mille personnes. Si on en croit l'opinion de gens qui sont sensés savoir ce qui en est, on a présentement des doutes sérieux sur le point de savoir si leurs approvisionnements, qui vont s'épuisant, suffiront pour permettre à cette population d'attendre l'époque où il sera possible de renouveler ces provisions alimentaires lors de l'ouverture de la navigation.

Et ce n'est pas tout. En face des difficultés insurmontables que présente cette saison défavorable de l'année,—dois-je dire des centaines,—dans tous les cas je crois pouvoir affirmer que des milliers de personnes sont en route pour ce pays. On estime que dans le cours même de la présente année pas moins de cent mille personnes se rendront dans les régions minières du Klondike. Il y en a peut-être qui, moins connaissant et moins soucieux du vrai, mentionnent un nombre beaucoup plus considérable que celui que j'ai donné. J'admets, il est vrai, qu'il y ait ou non une voie ferrée construite, que les probabilités sont que ces gens n'en réussiront pas moins à pénétrer dans cette région. Je puis me tromper,—et si je suis

dans l'erreur, on peut rectifier mes dires,—mais je crois que le territoire du Klondike ne produit rien sous forme de denrées alimentaires. J'ai entendu dire, et je n'ai personnellement guère de doute à ce sujet, que le Klondike ne pourrait pas même produire un navet de Laponie; d'où il résulte évidemment pour tous que chaque livre d'aliments, que tous les approvisionnements nécessaires au besoin d'une population aussi nombreuse doivent y être apportés du dehors. J'espère et je compte que la plus grande partie de ces marchandises seront expédiées du Canada; mais permettez-moi de dire ceci, qu'à moins que nous soyions prêts nous-mêmes à prendre les devants, à moins que nous soyions résolus à faire des efforts gigantesques, les probabilités sont qu'au cours de l'année prochaine nous ne recuillerons pas les fruits de cette récolte, et que ce seront d'autres personnes qui n'y auront pas autant de droit que nous.

Je ne suppose pas qu'il nous soit possible de discuter ce qui est connu sous le nom de contrat du chemin de fer du Yukon, d'une façon intelligente, vu que les documents ne sont pas déposés devant cette Chambre. J'ignore si on a beaucoup parlé de cette question en Parlement au cours de cette session, mais c'est un fait avéré que la presse la traite tous les jours et qu'il existe des divergences d'opinion quant à la sagesse de la ligne de conduite adoptée par le Gouvernement au sujet de cette affaire. Si je parle ce soir, de cette question, en l'exposant telle que je la comprends, ce n'est qu'en me basant simplement sur les informations que j'ai eues de sources qui ont dû, honorables Messieurs, faire parvenir à vos oreilles des renseignements semblables aux miens. Quand les documents seront déposés et que le contrat aura été communiqué au Parlement, si je constate qu'il y a quelque chose de contraire aux intérêts du Canada, je n'hésiterai pas à le condamner en dépit de ce que je puis dire ce soir.

D'après ce que j'en connais, un marché a été fait par le Gouvernement du Canada avec une société d'entrepreneurs. Je crois qu'ils doivent être des entrepreneurs méritant la confiance, si je considère le fait qu'ils ont déjà avancé \$250,000 à titre de garantie pour la fidèle exécution des travaux dont ils se sont chargés.

Ces messieurs, Mann et Mackenzie, ont entrepris d'établir une voie ferrée